

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Notre Exposition universelle est vraiment belle et dépasse tout ce qui avait été fait dans ce genre; on éprouve du plaisir à le constater, à l'entendre dire, à le répéter encore! Chacune de nos visites aux palais du Champ de Mars et du Trocadéro nous rend plus enthousiaste, et nous ne sommes jamais plus satisfaite que lorsque nous pouvons constater chez les autres un sentiment d'admiration égal à celui qui nous anime.

Bien que ce sujet soit étranger à ce dont nous voulons entretenir aujourd'hui nos lectrices, nous n'avons pu nous défendre, en commençant, d'exprimer d'un mot l'impression que nous a fait éprouver cette grande manifestation de l'industrie universelle.

Nos lectrices ont vraisemblablement dû remarquer comme nous le spectacle singulier que la mode nous offre depuis un certain temps. C'est une lutte à outrance entre les tissus de laine et les étoffes de soie. On a commencé par bannir absolument la soie de la toilette de ville, et cela contre tous les principes établis jusqu'à nos jours. Le cachemire de l'Inde est arrivé en vainqueur et la soie a dû s'effacer devant lui! Mais le vrai mérite finit toujours par triompher: peu à peu la soie a reparu, d'abord comme garniture seulement; puis elle s'est montrée sous forme de plastrons, de gilets, d'écharpes, de tabliers; enfin, voici que son triomphe est complet, puisqu'on a repris la robe de soie pour la ville. Dernièrement, aux courses de Longchamps, on a beaucoup remarqué la toilette d'une de nos élégantes parisiennes, la duchesse de M... Elle portait une robe de moire antique. Cette étoffe, ainsi que le satin, était délaissée depuis longtemps; les voici rapatriées l'une et l'autre, et maintenant nous les revoilà à l'ordre du jour de la mode: nous ne connaissons rien qui soit de meilleur ton pour le soir et le jour.

De ce que nous venons de dire, il ne faudrait pas conclure que la laine soit à son tour abandonnée. Elle conserve, au contraire, une position fort brillante, car la mode, toujours avisée, a su concilier les deux ennemies, à ce point qu'elles marchent de

pair. La laine est redevenue ce qu'elle était autrefois, l'apanage des jeunes filles, qui ne portent guère de soie, à moins que celle-ci ne soit mélangée à la laine.

Nous citerons à ce propos un ravissant costume, pris dans un cercle fort élégant, à l'occasion d'une vente de charité: — Jupou en pékin de soie de ton mastic, à rayure satinée bleue; volant plissé tout autour (le dessus du pli bleu, l'intérieur mastic) et formant ainsi l'éventail.

Tunique en mohair granité de ton mastic, un peu jaunâtre et uni: le devant à retroussis « lavandière »; le bord inférieur de ce retroussis, garni d'un biais de pékin pareil au jupon, est relevé jusqu'au tiers du tablier, et le tout est drapé derrière. Le reste de la tunique est gracieusement puffed à plusieurs reprises, et le bas, qui est bordé d'un biais de pékin, recouvre en partie la traîne du jupon. Corsage à basques fendillées derrière et bordées de pékin; le devant est garni d'un plastron de pékin, large de dix centimètres, sur lequel viennent se rabattre à la taille deux pattes croisées, formées par le corsage. Col montant, à coins cornés, en pékin. Plissés éventail au bas des manches, avec parement ouvert et barrette pour relier les bords. Un mantelet écharpe de même étoffe, à col rabattu en châle, complète le costume; tous les bords de ce vêtement sont recouverts de biais de pékin, et les pans en sont resserrés à la taille dans les pattes du corsage.

Toutes les belles étoffes de soie que nos magasins étalent avec tant de complaisance (brocart, brocatelle, pékins, lampas, tissus Pompadour, étoffes brodées, etc.) seraient d'un prix inabordable pour la majeure partie des femmes riches, s'il fallait les employer sans mélanges. C'est à cette raison qu'on doit attribuer la mode des bandes, des plastrons, des gilets, etc., que l'on fait tant aujourd'hui en ces sortes d'étoffes. Nous ajouterons que la toilette n'y perd pas, tant s'en faut. Le brocart, la brocatelle, etc., sont écrasants, si on ne les atténue en leur associant une étoffe d'autre nature.

Le corsage à basque, auquel on est assez sérieusement revenu,



P. N° 404. — CHAPEAU DE CAMPAGNE (DESSIN DE E. PRÉVAL).

Modèle de M^{me} A. Séguin (1, rue des Colonnes).

nécessite forcément un peu de boursoufflement dans la jupe derrière. L'effet en est parfois produit par une tunique plissée à la religieuse, puis relevée en pouff, à la paysanne, par une large barrette. Le costume nouveau qui a pour titre *la Trocaderine*, et que nous reproduisons dans notre prochain numéro, offre précisément cette disposition.

Avons-nous indiqué à nos lectrices la nouvelle matinée « Saint-Vincent de Paul? » C'est un paletot flottant, de longueur ordinaire (c'est-à-dire 90 centimètres), qui n'a d'autres coutures que celles des épaules et du dessus de bras. Son caractère particulier vient de ce qu'il est terminé dans le haut par une coulisse, accompagnée d'un joli ruban qui ferme le vêtement et retombe ensuite en un flot. De larges manches rondes à la religieuse sont froncées dans l'entournure d'épaule, qu'on laisse courte. Il est une disposition que nous aimons beaucoup : l'étoffe est un cachemire cacao clair, avec doublure de florence bleu Van Dyck très-pâle, faisant rebord et dépassant tout autour. Le ruban de la coulisse est un satin du même bleu. Avons-nous besoin d'ajouter qu'une femme un peu forte ne doit pas choisir ce vêtement pour elle?

A propos de la matinée, qui tend, par le succès dont on l'entoure, à vouloir détrôner la robe de chambre et le peignoir proprement dits, nous devons mettre nos lectrices en garde contre un danger de lèse-élégance, c'est-à-dire contre ce qui aurait pour résultat de « rapetisser... » Une femme grande n'a aucune précaution à prendre sous ce rapport; une petite femme très-bien faite peut également s'en passer; mais les autres, — c'est-à-dire le plus grand nombre, — combien ne doivent-elles pas se méfier!

« Veut-on s'assurer que la division rapetisse, à moins qu'elle ne soit dans le sens de la hauteur? il suffit (dit M. Charles Blanc, que nous avons plaisir à citer en cette matière) de comparer la femme que l'on surprend le matin dans un peignoir, à cette même femme lorsqu'elle porte une robe à taille ajustée, qu'elle est divisée par le corsage, coupée par une ceinture, attifée de rubans sur plusieurs points. L'effet d'agrandissement sera plus frappant si le peignoir est tout uni. »

On ne saurait plus clairement indiquer aux femmes de goût la ligne d'élégance à suivre, et le conseil ci-dessus donné vient corroborer ce que nous disions au sujet de la matinée.

Pour nous résumer, il faut convenir que ce long paletot est commode et confortable comme déshabillé. On en fait de charmants, de luxueux même, mais cette façon de couper en deux un habillement complet le rapetisse nécessairement, et c'est là ce que nous tenions à indiquer.

Mary d'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 404.

CHAPEAU DE CAMPAGNE. — Ce modèle est en paillasson de ton naturel; la calotte est large et plate, la passe étroite, avec bord dentelé, garni dessous d'un bouillonné de crêpe lisse. Couronne de fleurs des champs autour de la calotte, accompagnée d'une frange d'avoines et fermée derrière par un bouquet de coquelicots formant traîne. Large nœud de ruban de couleur paille au-dessus du bouquet, appuyé contre la calotte; brides de ruban pareil.

G. N° 887.

TOILETTES D'ENFANTS. — 1. Costume de toile beige, pour petite fille de cinq ans. — La forme est celle d'une sorte de redingote dont le dos est en deux parties, et le milieu de devant orné de bouillonnés en foulard simulants un plastron. Volant plissé au bas et double liséré de foulard pour souligner l'ourlet. Le parement des manches est orné de bouillonnés et de lisérés semblables. — Lingerie ruchée. — Chapeau de paille anglaise beige, entouré d'un velours de même ton et d'une plume. — Prix du patron épinglé : 3 francs.

2. Costume en armure de laine bleu Van Dyck pour petite fille de trois à quatre ans. — Forme redingote entourée de plusieurs roulements de soie et terminée par un volant plissé. La poche et les parements des manches sont ornés de même. Le volant brodé du jupon blanc forme bordure à la robe. — Lingerie plissée. — Chapeau genre tyrolien en paille noire, entouré d'une draperie de velours bleu et garni d'une aile grise. — Prix du patron épinglé : 3 francs.

3. Robe anglaise en cachemire gris, pour petite fille de six ans. — Le dos, en deux parties, est complété par un pli Watteau, dont le point de raccord est caché par trois volants plissés en foulard bleu. Un volant de cachemire plissé orne le bas du devant de la robe et se réunit au pli Watteau; un volant de foulard plissé forme la tête du précédent. Un ruban qui part du devant du corsage vient se terminer au bas du dos par un nœud. Col marin en foulard bleu et parement de même étoffe aux manches. — Chapeau de paille de riz, entouré d'une draperie de foulard bleu, fixée derrière par un groupe de cerises. Plume noire au sommet. — Prix du patron épinglé : 3 francs.

4. Costume Exposition, en faille loutre et quadrillé beige, pour jeune fille de seize à dix-huit ans. — Jupon de faille plissé à la religieuse, dont les bords reposent sur un volant de fantaisie beige ruchée. — Polonaise en quadrillé beige; le devant du corsage coupé en carré et l'intérieur rempli par un plastron de faille plissée. Les bords du corsage sont lisérés de faille et il se ferme de côté par des flots de ruban assorti. Le tablier, ou milieu de la polonaise, est ouvert et drapé derrière avec le dos. Lisérés de faille beige sur les bords. Volant de faille plissée au bas des manches et parement plat. — Col marin en toile rehaussée de dentelle de Mirecourt; sous-manches assorties. — Chapeau paillasson, entouré d'une draperie de même étoffe que la robe, avec pouff de grèbe et aile sur le côté. — Les bottines sont de même étoffe que la robe, avec bouts vernis. — Prix du patron épinglé : 5 francs.

G. N° 901.

TOILETTES DE PROMENADE A L'EXPOSITION. — 1. Costume de faille noire. — Robe princesse à traîne, entourée de volants plissés (un seul devant et deux derrière) avec une double tête également plissée. Un plastron gilet, en broché de soie vieil or de deux teintes, forme le milieu du corsage et se ferme par de petits boutons en vieil or. Deux bouclettes de ruban assorti ornent le côté droit du gilet, fixées chacune par un anneau en vieil or. Le col rabattu constitue, sur le côté gauche, une longue bande qui raie cette partie de la robe jusque vers le bas. Elle sert à dissimuler la naissance d'une écharpe de faille noire, drapée depuis le bas du gilet jusqu'à la traîne derrière, où elle forme nœud et pan. Les bords de cette écharpe sont ornés d'un plissé de faille assortie au ton clair du gilet; deux rangs de perles vieil or soutiennent ce plissé, que terminent des bouclettes de soie floche. Parement de soie brochée au bas des manches. — Lingerie en crêpe lisse plissé. — Chapeau rond, en paille dorée. La calotte est entourée de velours noir. Le côté droit de la passe est relevé et garni d'un piquet de roses thé, accompagnées d'une plume de même teinte. Une corde en vieil or relie le bord de ce côté de la passe à l'autre. — Prix du patron épinglé : 8 francs.

2. Costume princesse en cachemire de l'Inde mastic. — Le devant est garni d'une bande de moire antique de même teinte, encadrée de petits boutons assortis qui font l'effet de perles. Tout le bord inférieur de la robe est orné d'un volant plissé, puis d'une ruche coupée de place en place par des bouclettes de moire antique. Le milieu du dos forme une largeur indépendante qui se termine en pan carré et dont les bords sont recouverts d'un ruban de moire. Une grosse cordelière de soie forme au bas du dos deux nœuds terminés par des glands; la même cordelière relève ensuite sur le côté les draperies du pan carré. Le bas des manches est orné d'une ruche et de bouclettes disposées comme celles de la jupe. — Chapeau paillasson, de couleur mastic, garni au sommet seulement d'un piquet de fleurs des champs, avec bandeau pareil sous la passe. — Prix du patron épinglé : 5 francs.

Description de la gravure coloriée n° 1516.

ÉLÉGANTES TOILETTES DE PROMENADE OU DE VILLE D'EAUX. — Costume de faille et mohair granité, de couleur mastic. — Jupon de faille, entouré de deux volants ruchés. — Polonaise en mohair, à corsage détaché devant jusqu'aux petits côtés de derrière, et dos princesse formant traîne. — Tablier

garni de broderies rouges au milieu, dans le bas et sur les côtés. Le tablier est monté séparément sur une ceinture qui s'agrafe sous le corsage. — Corsage simulant un gilet et fermé par des boutons rouges; broderies sur la basque, à hauteur du bas du gilet, ainsi que dans le haut, où cette garniture simule un col rabattu. La traîne princesse formée par le dos est assez large des côtés pour rejoindre ceux du tablier; ses bords, sauf dans le bas, sont ornés de broderie rouge. Plissé de faille autour des manches et broderie. Tout le bas de la jupe, y compris la traîne, est garni d'une balayouse de linon rouge. — Lingerie ruchée. — Chapeau de paille d'Italie, à passe diadème. Ruban rouge et paille disposé en bandeau et en nœuds devant et sous le bavolet. Traverse de même ruban sur le bavolet et autour de la calotte, avec touffe de plumes sur le côté. Brides en pareil.

Costume princesse en mousse de laine gris lilas et faille de ton plus foncé. — Plastron de faille plissée, tenant toute la longueur du devant de la robe. Le milieu du dos, également en faille, forme un pan détaché sur le jupon. Les côtés du corsage sont taillés en longue basque, et les bords découpés en languettes avec dessous de faille. Une disposition analogue se reproduit au bord inférieur de la robe et sur les côtés. Par derrière, il existe une fausse traîne, avec volant ruché, sur laquelle le vrai jupon retombe en draperie. Plissé au bas de la manche, avec bracelet de faille drapée et serrée par un nœud. — Lingerie plissée. — Chapeau de paille de riz blanche. La passe est doublée de satin bouton d'or; deux rubans de même couleur entourent la calotte et forment les brides. Le chapeau est garni, en outre, de sept ailes aux plumes de teinte lilas, échelonnées sur le côté. — Prix des patrons épinglés : 5 francs.

Description du patron coupé.

Annexe spéciale des éditions nos 2, 3 et 4.

COSTUME TRACADÉRIEN. — Ce patron est celui du modèle représenté sous deux aspects sur la gravure n° 902, que l'on trouvera, ainsi que sa description, dans le prochain numéro. Il se compose de huit morceaux :

1. Devant du corsage, indiqué par un cran.
2. Petit côté du dessous de bras (deux crans).
3. Petit côté du dos (trois crans).
4. Dos (quatre crans).
5. Col-revers se posant à l'ouverture que forme le décolleté du corsage.
6. Manche.
7. Revers de la tunique derrière.
8. Draperie « lavouse ». Les crans indiquent la place où elle se retourne sur elle-même pour se draper.

Description de la figurine colorée L. n° 167.

Annexe spéciale à l'édition n° 4.

TOILETTE DE VOYAGE. — Costume de cachemire bleu marine, faille de même ton et fantaisie écossaise. — Jupon à courte traîne, entouré d'un volant plissé, moitié cachemire bleu, moitié écossais. — Tunique ou seconde jupe en tissu écossais derrière, montée à la ceinture par des plis plats. — Tablier de cachemire bleu uni, avec bordure d'écossais; ce tablier est posé à plat sur le jupon, dont il laisse voir le haut, et ses côtés se drapent avec la tunique. Bouclettes papillon, en satin bleu marine et vert myrte, sur le milieu du tablier, dans toute sa longueur. — Corsage à basque en cachemire bleu marine; les bords et les coutures garnis de rouleautés écossais. Manchettes en tissu écossais, avec parement bleu et bouclettes de satin vert et bleu. Camail à trois collets en tissu écossais et bleu marine alternés. Bouclettes de satin sur le milieu du corsage et du camail. — Lingerie plate en toile. — Chapeau en paillason noir. La passe, large et relevée d'un côté, est doublée de velours noir et bordée d'un ruban bleu marine. Bande de même genre autour de la calotte. Plume bleue et verte, de ton dégradé. — Prix du patron épinglé : 5 francs.

Nous croyons devoir prévenir nos Abonnées qu'il nous est absolument impossible de donner suite aux demandes de patrons (coupés, épinglés ou montés) qui ne sont pas accompagnées du

montant indiqué par notre tarif. Il nous est également impossible d'expédier contre remboursement. Nous prions donc nos Abonnées, si elles veulent que leurs ordres soient exécutés, de toujours joindre le montant des patrons demandés en timbres-poste ou en un mandat.

AD. G. ET FILS.

ÉCHOS DE LA MODE

Avec les courses de Longchamps, on a pu voir apparaître dans tout leur éclat printanier les modes de la saison. Les premières journées n'ont montré que l'avant-garde de l'armée mondaine; puis, par un dimanche ensoleillé, toutes les troupes du high-life ont défilé en grande tenue de parade. Jamais on n'avait passé de plus belle revue de toilettes.

Il y aurait beaucoup à dire sur le chapitre des robes, à propos desquelles le *Sport* reproche aux modes d'être, cette année, absolument indécises et de n'avoir aucun style. Nous laissons à nos lectrices le soin d'apprécier par elles-mêmes cette observation de notre aristocratique confrère.

Du reste, les chapeaux non plus n'ont point trouvé grâce devant lui. Il déclare que « les derniers-nés n'ont rien de remarquable » et ajoute :

« La coiffure la plus à la mode est cependant la petite capote assortie à la toilette. La *Marie-Stuart* est aussi de bonne élégance. Les brides ont reparu malgré l'été, et nous allons ou, pour mieux dire, nous retournons aux chapeaux de nos grand-mères avec bavolet et tour de tête. »

★
★ ★

Le costume masculin ayant parfois exercé une certaine influence (le plus souvent fâcheuse) sur celui des femmes, nous croyons devoir constater l'apparition aux courses de certain pardessus quelque peu excentrique, importé d'Angleterre. Ce vêtement, qui est de très-bonne mise sur le turf de l'autre côté du détroit, se nomme *Connaught*; il a pour parrain le duc de ce nom, frère du prince de Galles.

Le *Connaught* n'est pas moins original par son étoffe que par sa coupe. L'étoffe se nomme : *Irish Homespun*; elle est tissée à la main par les pêcheurs des petites îles de la côte anglaise. C'est la laine des moutons qui en fait les frais. L'hiver venu, quand la pêche et la récolte des œufs d'oiseaux ne donnent plus, les paysans restent à la maison et tissent leur étoffe, à laquelle, à l'aide de teintures composées d'herbes marines, ils donnent les nuances les plus primitives.

Quant à la coupe, qu'on se représente un long pardessus serré à la taille derrière et droit sur le devant, avec de larges poches sur le côté. De gros boutons en cuir jaune complètent le cachet de ce vêtement, adopté pour la chasse et la pêche.

★
★ ★

Le progrès est de mode partout, même au théâtre!

Tout le monde connaît la gentille salle du boulevard des Italiens où se renouvellent chaque soir les étonnantes expériences des Robert-Houdin et des Brunet. Voulant pouvoir donner des séances durant tout l'été, en dépit des chaleurs dont nous sommes menacés, les directeurs du théâtre Robert-Houdin — magiciens de père en fils — viennent d'inaugurer un système de ventilation qui tient assurément du prodige. Avis aux étrangers et aux amateurs du merveilleux!

R. H.

LINGERIE, COIFFURES ET CHAPEAUX (G. n° 860-82-93.)

1. Capote de paille d'Italie. — La passe, renversée au milieu, est doublée de velours rouge caroubier. Un large piquet de primevères part du devant de la passe, et s'élève jusqu'au sommet de la calotte. Ruban et brides de faille jaune. — Modèle de la maison M. Percheron (54, rue de la Paix.)

2. Coiffure de théâtre. — Les cheveux du devant sont ondulés au petit fer; le reste, légèrement ondulé, est relevé négligemment en plusieurs parties. Les cheveux de la nuque sont également ondulés et relevés de même. On peut orner cette coiffure au moyen de croissants d'or. — Modèle de M. Rebillat (37, rue Lafitte).

3. Coiffure de soirée. — Tous les cheveux du



2. COIFFURE DE THÉÂTRE.

sommet sont laissés de côté pour constituer la fondation. On pose un petit pouff de frisures sur le front; on relève les cheveux des tempes à racines droites et on les ondule au petit fer. Les cheveux de la nuque, relevés à racine droite et tournés en dehors, forment un nœud à la suite. Un nœud d'Apollon est posé sur le côté à la suite du nœud gordien. Quelques boucles marteaux doubles descendent du diadème. D'une chute de boucles établie derrière, on relève à main levée plusieurs coques dont on laisse les pointes frisées.

4. Peignoir de coiffure en percale, à pièce d'épaupe carrée; les devants et le dos forment des plis flottants. Manches ouvertes. Dentelle de lin posée en double autour du cou et sur le devant du peignoir, même dentelle aux manches. — Modèle des grands magasins de la Paix. (rue du Quatre-Septembre).

5. Chapeau rond, en paille noire, pour ville d'eaux. Le côté gauche de la passe est relevé très-haut et recouvert de velours noir; un galon d'or en garnit les bords. Touffe de bouclettes de galon d'or sur le devant de la passe, et plumes noires entre-croisées sur le sommet, d'où elles retombent à droite et à gauche. — Modèle de la maison Mélanie Percheron, 24, rue de la Paix.)



1. CAPOTE DE PAILLE D'ITALIE.



4. PEIGNOIR DE COIFFURE.

6. Manchette destinée à accompagner le fichu n° 7.

7. Fichu à jabot de dentelle coquillée, serrée de nœuds de rubans. Le corps de ce fichu se compose d'une large bande, en mousseline plissée, rebassée de valenciennes. Volant froncé tout autour, accompagnant le jabot.

8. Manchette destinée à accompagner le fichu n° 9.

9. Fichu, genre berthe, composé de trois rangs de dentelle retombant sur un volant de gaze plissée qui forme le contour extérieur; dentelle au contour intérieur. Plastron coulé et froncé en gaze, terminé par un



3. COIFFURE DE SOIRÉE.

coquillé plissé d'où s'échappe un nœud flot. Petit nœud au côté droit.

10. Tablier d'enfant en nansouk, à rabat carré devant et derrière, arrondi aux épaules et bordé de valenciennes. Le devant est plissé sur toute sa hauteur; un joint en arrête les plis à la ceinture. Le dos, froncé, se fixe au moyen de la ceinture prise dans les côtés.

Les modèles de lingerie ci-dessus décrits sortent, comme le peignoir de coiffure, des grands magasins de la Paix.

LA POLONAISE

Passant en revue les toilettes qui se sont montrées aux courses de Longchamps, le Sport constate qu'on s'en tient toujours à la polonaise longue, collante, et variée seulement par ses garnitures et ses retrousis. Il profite de cette circonstance pour esquisser l'histoire de ce genre de vêtement.

La polonaise, dit-il, n'est pas de l'invention

de nos couturiers. Les mémoires du marquis de Valfons nous apprennent qu'on la portait avec succès il y a juste un siècle, c'est-à-dire en 1778.

Pour la toilette ordinaire, on avait choix entre la polonaise, le caraco

l'anglaise ou la lévite; autant de robes que l'on mettait avec des paniers tronqués, très-épais et larges d'en haut. La polonaise avait beaucoup d'ouverture au corsage, et une jupe courte, coupée et relevée de manière à former trois pans : deux sur les côtés, qui étaient les ailes, et la queue par derrière. Les manches s'arrêtaient au haut du bras; l'encolure se perdait sous le contentement, garniture frisée qui décorait le haut d'une petite veste portée sous la polonaise.

La polonaise, singulièrement modifiée par nos couturiers, n'a plus son élégance d'autrefois; elle

guedoc. Presque toute la population des grandes villes, dans ces provinces, y mettait la main. Chacune avait son espèce particulière, qu'on y reconnaissait au tissu et à la teinture. Ici, c'était l'écarlate, là le bleu, ailleurs le rouge garance, le brun, le noir, le vert. D'autres localités faisaient leur spécialité de petits lainages : les étamines, les serges, les firetaines ou droguets.

La variété des couleurs était la loi du costume. Un philosophe de l'époque disait : « Il faut à la femme, dont l'humeur varie sans cesse, des habits qui annoncent sa mobilité. »



6. MANCHETTE.

a été d'abord unie et drapée sans ornement. C'était la simple robe du moyen-âge « à la Marguerite » de Faust.



5. CHAPEAU DE VILLE D'EAUX.

On y ajouta même l'escarcelle relevant la jupe. Mais il fallait une telle perfection de taille pour supporter cette élégante simplicité, que les faiseuses furent obligées de recourir à la fantaisie, et la polonaise devint la polonaise à falbalas.

Elle est arrivée, cette année, à ne présenter



8. MANCHETTE.

C'est à ces étoffes primitives que nous en sommes.

Voici trois toilettes de courses qui sont le dernier mot du genre :

Toilette de forme princesse, en surrah



7. FICHU A JABOT.

aucune forme particulière, aucun relevé d'ordonnance. Elle se plie capricieusement aux formes de son modèle, dont elle dissimule les imperfections pour faire valoir le reste.

C'est précisément la complaisance avec laquelle cette coupe se prête à toutes les exigences, qui maintient le règne de la polonaise sous toutes les formes. Grâce à elle, tout est de mise, rien n'est de mode.

Les quelques toilettes que nous avons remarquées sont toutes de forme polonaise et en laine. Il n'en faudrait pas conclure que l'adoption de cette étoffe, qui semble au premier abord rivaliser avec la sainte mouseline, soit un acheminement vers l'économie. Les couturiers se rattrapent sur les garnitures, passementeries et effilés.

La laine fut surtout en progrès au XIII^e siècle. D'énormes quantités de draps se fabriquaient en Flandre, en Picardie, en Lan-



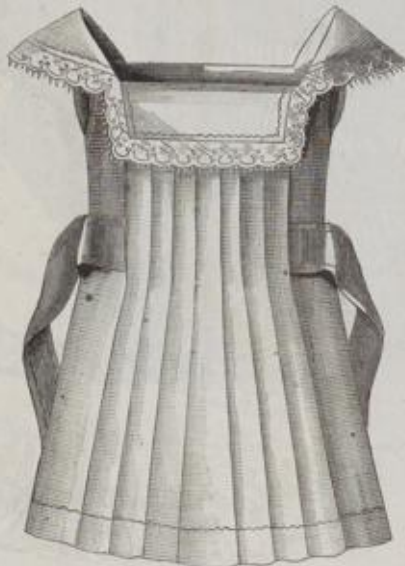
9. FICHU, GENRE BERTHE.

multicolore, garnie de satin bleu pâle, ornée de passementerie en perles assorties au surrah.

Polonaise blanche en voile de nonne, garnie de valenciennes, relevée par de larges rubans à double face satin noir et blanc.

Polonaise de faille noire, garnie de dentelle noire brodée d'or et de vieil argent et relevée par une ceinture almée en satin ponceau.

Une mode que nos grandes couturiers n'ont pas encore songé à ressusciter nous est indiquée par les chroniques du treizième siècle. Il y est question de toilettes percées de découpures en forme d'étoiles, à travers lesquelles se montrait la couleur de la robe de dessous.



10. TABLIER D'ENFANT.

PLANCHE G N° 901. — DESCRIPTION, PAGE 230.

TOILETTES DE PROMENADE (DESSIN DE M^{lle} E. PECQUEUR).Modèles de M^{me} Bréant-Castel (rue du Quatre-Septembre, 49). — Patrons épinglés : 8 fr. et 5 fr.



1516

Lesclapart
Lyonne, imp. du Cherche-Midi 79

Ed. Goubaud & Fils Ed. Paris

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue du Quatre-Septembre N° 3

Coiffures de M^{lle} Koenig (Adolphe) & Co. Mousigny, 19 - Chapeaux de M^{me} Esther, rue de Richelieu, 110.
 Robes pour deuil des Magasins de La Seabieuse & de la Paix, 10 - Ceinture-Royauté de Mesdames De Vertus Sœurs,
 Rue Aubert, 12 - Lait Antiphlogistique de Candès & Co. Boul. St. Louis, 26.

Entered at Stationer's Hall



TOILETTE
Belle de Grand'Anglais

PLANCHE G. N° 867. — DESCRIPTION, PAGE 230.



TOILETTES D'ENFANTS (DESSIN DE M^{lle} E. PECQUEUR).

Modèles des Grands magasins du Coin de Rue (6, rue Montesquieu). — Patrons épinglés : 1^{re}, 2^e et 3^e fig., 3 fr. ; 4^e fig., 5 fr.

LES PETITS CAILLOUX DE M. LE CURÉ

(NOUVELLE.)

A René de G...

I

Je suis fou de la chasse, tu le sais, mon cher René. Il y a quelques jours, un de nos amis, Horace de T..., m'emmena à la campagne, et nous nous livrâmes de concert à notre exercice favori.

Le dernier jour fut marqué par un épisode que je tiens à te raconter.

Nous étions partis dès l'aube. Il y avait déjà quelques heures que nous chassions, et notre carnassière témoignait assez de nos exploits, quand Horace, dont tu connais le caractère original et décidé, me frappa brusquement sur l'épaule.

— Voyons, me dit-il, avoue, très-cher, que tu es affreusement éreinté?

— Cela va peut-être blesser mon amour-propre de chasseur infatigable, lui dis-je; mais tant pis!... Oui, mon ami, je suis éreinté!

— Tu es également affamé?

— Pendant que je suis en cours d'aveux, je puis encore te livrer celui-là.

— Très-bien! Je vois maintenant ce qu'il te faut. Une chaumière...

— Sans son cœur!

— Oh! pendant que nous y sommes...

— Non, de grâce! Je te jure que je ne tiens nullement à son cœur, quoique ce soit inséparable... dans les comédies de Scribe.

— Mauvais plaisant!... Une chaumière, des perdreaux rôtis, une omelette...

— Quelques bouteilles de bon vin, des cigares et un hamac pour la sieste!

— Je puis te procurer tout cela, très-cher, moins cependant le hamac, que je n'ose te promettre, et pour cause!

— Je raie le hamac.

— Très-bien!... Regarde un peu de ce côté maintenant... Vois-tu cette colonnette de fumée qui sort d'un bouquet d'arbres, là-bas... et se tortille en spirale?

— Oui.

— Eh bien! Là est la maisonnette demandée. Le reste viendra après. En marche!...

Dix minutes plus tard, nous faisons notre entrée dans un charmant intérieur de paysans.

II

Tu sais ce que c'est, mon cher René, qu'un intérieur de paysans? — Quand on a comme toi le bonheur d'être millionnaire, on sait tout, on a tout vu. — D'ailleurs, rappelle-toi notre voyage en Normandie!... Esquisse toi-même, en ton imagination, avec ce magique pinceau qu'on appelle le souvenir, le cadre du petit tableau que je t'ai promis...

Une salle basse dont la simplicité campagnarde est rehaussée par les soins d'une méticuleuse propreté. Quelques meubles, fort anciens peut-être, car les propriétaires actuels les tiennent de leurs ancêtres, mais qui paraissent presque neufs, tant ils sont soigneusement entretenus. Là, c'est un dressoir en chêne, tout chargé de porcelaines à fleurs qui égayent l'œil. Ici la huche où l'on renferme le pain et le levain. Plus loin, le coucou dont la voix lente et monotone s'échappe à travers la grande prison de noyer. Dans le coin, enfin, le lit à baldaquin, recouvert d'un ample couvre-pieds piqué et presque dissimulé par d'immenses rideaux

de serge verte qui retombent carrément jusqu'à terre. Pour ornement, un Christ et quelques pieuses images devant lesquelles on s'agenouille matin et soir, à l'heure de la prière.

Telle était, mon cher René, la maison où nous entrâmes, Horace et moi.

Courbée devant lâtre d'une vaste cheminée où flambait sur les chenets polis une bourrée tout entière, une paysanne à la figure franche, naïve et respirant la bonté, écumait tranquillement un pot-au-feu dont le fumet appétissant était plein de joyeuses promesses pour des estomacs aussi vides que les nôtres.

Non loin de la ménagère, deux enfants gras et joflous jouaient en se traînant sur le carreau. Dès qu'ils nous aperçurent, effrayés sans doute par notre attirail de chasseurs, ils coururent se blottir dans les jupons de leur mère, qui tourna aussitôt vers nous son guilleret et souriant visage.

III

Horace s'avança le premier :

— Bonjour, mère Bénard! dit-il en se décoiffant et de l'air d'un homme qui est en pays de connaissance. Comment va la santé?

— Comme vous voyez, not' monsieur... répondit la paysanne, dont le teint frais et rosé semblait défier la maladie. Mais, mon bon Dieu, comme vous voilà attifés, vous et ce monsieur! On dirait que vous venez de faire vingt lieues à pied!... Vous êtes tout en sueur!...

— Oui, nous chassons depuis ce matin, madame Bénard, reprit Horace, et je vous présente un de mes amis, qui, je crois, ne sera pas fâché de goûter votre pot-au-feu.

— Monsieur est le bienvenu ainsi que vous, fit M^{me} Bénard avec son sourire plein d'affabilité; mais le pot-au-feu, c'est bien maigre cela, et...

— Ne vous inquiétez de rien, mère Bénard, fit Horace, nous avons le surplus du déjeuner dans notre carnassière.

Puis s'interrompant :

— Ah ça! mais où est donc mon vieux Pierre, que je ne le vois pas?

— Voilà, voilà... dit tout à coup un paysan qui avait entendu la demande et qui parut en même temps sur le seuil.

Puis, déposant derrière la porte une bêche et un râteau qu'il portait sur son épaule, il s'avança vers nous et tendit la main à Horace.

Celui-ci la serra cordialement et, après quelques paroles échangées, me présenta au maître de la maison.

Son accueil fut simple et affable comme l'avait été celui de sa femme. Prétextant du temps qu'il fallait pour procéder à la confection du déjeuner, il nous entraîna dans son jardin, situé derrière la chaumière; et tandis qu'il causait cultures et récoltes avec Horace, qui est un agronome enragé, je profitai de l'intervalle pour examiner à mon aise maître Pierre Bénard.

IV

C'était un homme de quarante à quarante-cinq ans. Sa taille était élevée, ses membres souples et nerveux, son attitude presque imposante. Son costume était celui d'un paysan, mais il dénotait des habitudes d'ordre et de propreté chez celui qui le portait et plaidait en faveur de la ménagère chargée de l'entretenir.

Son visage avait une expression de douceur, de bonté, qui n'excluait ni l'énergie ni la fierté. Sa physionomie ouverte, engageante, attirait tout d'abord : on sentait que, sous cette enveloppe distinguée presque, devait battre un brave et honnête cœur.

Ses traits n'étaient pas fort réguliers, mais ils avaient entre eux une harmonie réelle. Quelques rides accentuaient son front, surmonté de cheveux déjà grisonnants, et semblaient être, avec la

pâleur qui couvrait les pommettes de ses joues, la trace de quelque ancien chagrin éteint, ou le résultat d'une lutte intérieure longtemps poursuivie.

Tel était l'extérieur de l'homme dont le hasard et notre ami Horace de T... avaient fait mon hôte.

Une demi-heure environ s'écoula en promenades dans le jardin et en causeries scientifiques; Pierre Bénard était un homme intelligent qui ne demandait qu'à s'instruire. Au bout de ce temps, madame Bénard parut à l'extrémité d'une allée et nous héla de loin.

Nous nous rendîmes à son appel avec cet empressement que donnent des estomacs à jeun et l'on se mit à table.

V

Tu vois d'ici la scène, n'est-ce pas, mon cher René?... Notre hôte flanqué de ses deux chasseurs; puis, en face de lui, le couvert encore inoccupé de sa femme, que séparaient de nous les deux enfants, — deux charmants bambins comme on n'en rencontre guère qu'à la campagne.

La soupe fut enlevée d'assaut, tandis que la ménagère donnait les derniers soins à la cuisson d'une omelette qu'on entendait frissonner dans la poêle.

Une fois notre appétit calmé par cette première escarmouche, le déjeuner continua, mais plus lentement et assaisonné maintenant par la conversation, qui reprit son cours sur de nouveaux frais.

Madame Bénard était venue prendre sa place et, tout en s'occupant de ses enfants, ne laissait pas de se montrer aimable et gracieuse pour ses convives.

Bref, on arriva insensiblement au dessert, qui se composait presque exclusivement de fruits empruntés au verger de notre hôte.

Horace était d'une gaieté folle. Cela ne doit pas t'étonner : tu sais qu'un rien le met en belle humeur, et le vin de maître Bénard était réellement un joyeux compagnon. Mais ce qui te surprendra davantage, c'est que ton serviteur ne songeait même pas à donner la réplique à notre spirituel ami.

Je pourrais te laisser chercher l'explication de l'énigme et ne te la fournir que lorsque tu aurais jeté ta langue aux chiens... Je préfère te dire tout de suite qu'une remarque m'intriguait, et m'intriguait de plus en plus.

Voici. Maître Bénard avait d'abord rempli de vin nos verres, puis le sien. Mais, au lieu de nous donner l'exemple en vidant ce dernier, le paysan avait savouré, non sans quelque apparence de regret, le limpide contenu d'une carafe d'eau pure. J'en étais à me demander le motif de cette bizarrerie, lorsque maître Bénard se tourna vers moi :

— Comment trouvez-vous ce vin? me dit-il.

— Vraiment, répondis-je aussitôt, j'en ai rarement bu de meilleur!

— Ah! c'est qu'il est de l'année de la comète, voyez-vous, monsieur! Malheureusement, il ne m'en reste plus qu'un très-petit nombre de bouteilles et je suis obligé de ne point les prodiguer.

Il me mettait sur un terrain favorable; j'en profitai aussitôt.

— Je vous ai dit mon opinion, monsieur, repris-je; voulez-vous maintenant me permettre une question?

— Bien volontiers, monsieur.

— Une chose m'étonne : c'est que, paraissant amateur, vous n'avez pas encore vidé votre verre, tandis que vous avez déjà plusieurs fois rempli les nôtres.

Un nuage passa sur le front de Pierre Bénard; mais sa physionomie se rasséréna presque aussitôt.

— Ah! vous avez remarqué... dit-il. C'est que... c'est toute une histoire...

— Pardonnez-moi, repris-je, monsieur Bénard, si, sans le vouloir, je réveille quelque souvenir douloureux!

— Oh! fit le paysan, c'est moins que cela. Je vais vous en faire juge en vous racontant la chose.

Et avec une bonhomie pleine de naïveté charmante, il nous dit la petite histoire que tu vas lire.

VI

— Il y a dix ans, messieurs, existait dans le petit bourg de Sainte-Suzanne, à une demi-lieue d'ici, un humble journalier très-connu sous le nom de Pierre *Bouteille*. Ses camarades lui avaient donné ce sobriquet à cause d'une malheureuse passion que nourrissait le pauvre garçon pour les liquides en général et pour le vin en particulier.

Inutile de vous dire, n'est-ce pas, messieurs, que le Pierre *Bouteille* d'il y a dix ans et le Pierre Bénard d'aujourd'hui ne font qu'un seul et même individu.

J'avais, à cette époque, une trentaine d'années; il y en avait deux à peine que j'étais marié. Ma profession, quoique peu lucrative par moments, suffisait, avec le produit d'un champ que m'avait laissé mon père, à nous faire vivre, ma femme et moi. Nous eussions pu être très-heureux enfin, si le diable n'était venu un beau jour tout déranger.

Vous expliquer comment j'en vins à aimer la boisson, à ne plus pouvoir m'en passer, ce n'est pas là le difficile. Chaque matin, mes camarades avaient l'habitude, — mauvaise habitude, messieurs, — de prendre le vin blanc avant de se rendre au travail. Souvent ils m'entraînaient avec eux, me faisaient avaler tournée sur tournée, et lorsque j'avais payé la mienne, médisaient en me quittant : « A demain! » C'est ainsi qu'ils m'apprirent le chemin du cabaret, et je profitai si bien des leçons de mes maîtres, que ce fut moi bientôt qui leur montrai l'exemple.

Hélas! je ne voyais pas quelles conséquences pouvait avoir pour moi ce hideux penchant. Je commençai d'abord par négliger mon travail, et je fis si bien qu'au bout de quelque temps on me montra partout au doigt en refusant de m'employer.

Cela eût dû être une leçon; elle resta inaperçue. Je ne fis que m'encroûter davantage, et je passai mes journées entières au cabaret, buvant, jouant et me battant avec ceux qui me jetaient à la figure ce maudit sobriquet de Pierre *Bouteille*.

Encore, si je m'en fusse tenu là!... Mais non. Lorsque je rentrais à la maison, le soir, c'étaient des scènes plus honteuses encore. Si ma femme essayait une remontrance, je l'accablais d'injures; je m'oubliais au point de la frapper durement, comme une bête brute que j'étais!...

Et pourtant, messieurs, je n'avais pas le cœur mauvais, au fond! Mais quand on s'adonne à l'ivrognerie, voyez-vous, on perd toute espèce de bons sentiments; on perd surtout la force de se corriger. Quelquefois ma conscience se révoltait contre moi, aux heures bien rares où ma raison n'était pas noyée dans le vin. Alors je me reprochais ma mauvaise conduite; je jurais de ne plus boire... Ah! oui, serment d'ivrogne!... Au bout de quelques jours, quand ce n'était pas le lendemain, je recommençais de plus belle.

Cette existence-là dura deux ans entiers.

Ma pauvre femme avait épuisé tous les moyens possibles pour me ramener à elle; rien ne lui avait réussi.

Sur ces entrefaites, elle me rendit père d'un enfant... une petite fille jolie comme un amour.

Cet événement commença à me faire réfléchir. J'y vis comme un avertissement de Dieu. Il me sembla qu'il se servait de ce moyen pour me faire rentrer dans la bonne voie et qu'il me disait : « Il faut que tu travailles pour nourrir ce petit être-là! Al-lons, courage! »

Où, mais où trouver de l'ouvrage? Dans le bourg, c'était im-

possible ; il n'y avait pas un habitant que je ne me fusse mis à dos par ma mauvaise conduite. Je pris une grande résolution. Sans en parler à ma femme, j'allai trouver M. le curé : c'était un vénérable prêtre, qui m'avait souvent exhorté à changer de vie.

Bon vieillard ! il m'accueillit comme on accueille une brebis égarée, avec toutes les précautions, toutes les attentions même d'un père pour son enfant malade. Lorsqu'il vit que je revenais à de meilleurs sentiments, il ne put contenir sa joie, il m'embrassa :

— Voyons, me dit-il, Pierre, je veux vous guérir tout à fait, moi!... Oui, c'est une idée de Dieu, cela!... En attendant que j'aie parlé pour vous à quelqu'un, vous viendrez travailler chez moi tous les jours, entendez-vous ?

— Oui, monsieur le curé.

— Et maintenant, écoutez-moi bien ! Qu'est-ce que vous buvez à vos repas ?

— Mais... du vin... monsieur le curé !

— Du vin, c'est très-bien!... Et, dites-moi, vous buvez beaucoup, n'est-ce pas ?

— Dame ! à chaque repas, je vais remplir ma bouteille au cellier !

— Ah!... Eh bien, il faut se rationner, voyez-vous, Pierre ! Promettez-moi de faire ce que je vais vous dire.

— Oh ! je vous le promets, monsieur le curé !

— Alors, attendez-moi là, je reviens.

Le digne prêtre se dirigea vers son jardin.

Quelques minutes après, lorsqu'il reparut, il tenait à la main un petit sac dont il me fut impossible d'apprécier le contenu.

— Pierre, me dit le vieillard, je vais vous imposer une forte pénitence, mon enfant !

— Oh ! monsieur le curé, elle ne le sera jamais assez !

— Qui sait ? fit-il en souriant. D'abord, il va sans dire que vous ne remettrez plus jamais les pieds au cabaret.

— Oh ! pour cela, je vous le jure, monsieur le curé.

— Ensuite, vous continuerez de boire, comme par le passé, une bouteille de vin à chacun de vos repas.

— Moins cela, monsieur le curé !

— Chut!... Seulement, retenez bien ceci : Vous mettrez tous les jours dans la bouteille une des pierres que contient ce petit sac. N'y manquez pas, surtout !

— Et cela me guérira tout à fait ?

— Tout à fait, pourvu que vous suiviez ponctuellement mon ordonnance.

— Oh ! monsieur le curé peut être tranquille !

— Quand le petit sac sera vide, nous verrons... A demain, Pierre !

— A demain, monsieur le curé, et grand merci!...

De retour chez moi, je n'eus rien de plus pressé, comme bien vous pensez, que de tout raconter à ma femme, non sans plaisanter quelque peu les cailloux de M. le curé ; car c'étaient bien des cailloux... de véritables cailloux... pas plus gros que des noisettes!...

Que vous dirai-je, messieurs?... pendant un mois, — j'avais si bonne envie de me corriger ! — je suivis fidèlement et à la lettre la prescription du bon prêtre, sans me douter le moins du monde où il en voulait venir. Ce fut seulement quand la bouteille, à moitié pleine de petites pierres, en fut arrivée à contenir la moitié moins de vin, que je compris l'idée de M. le curé. Grâce à son ingénieuse sagesse, j'étais guéri... J'avais diminué ma ration, tous les jours, peu à peu, sans m'en apercevoir, et je me contentais très-bien maintenant de ce qui ne m'eût pas suffi un mois auparavant.

Lorsque j'allai remercier M. le curé, il me prit la main :

— Que cela vous soit une leçon, Pierre, me dit-il. Vous avez un enfant qu'il vous faudra élever plus tard. Rappelez-vous que lorsqu'on a affaire à un vice enraciné, il faut bien se garder de le

heurter de front. Le meilleur est de l'ébranler petit à petit, sans en avoir l'air, en lui faisant même certaines concessions. Il quittera la place, ne fût-ce que par esprit de contradiction !

Et maintenant, messieurs, ajouta Pierre Bénard en se levant de table, si je ne bois que de l'eau, c'est qu'un jour, un seul jour, j'ai eu une rechute, et que, pour m'en punir, j'ai voulu ôter à mon ennemi toute espèce de prise sur moi ! J'ai fait le serment de ne plus jamais boire de vin, et je suis fort disposé, comme vous le voyez, à tenir mon serment !

VII

Tu me connais, mon cher René : je suis assez peu démonstratif de ma nature. Eh bien ! je ne pus m'empêcher de donner à ce brave paysan une bonne et cordiale poignée de main.

Il est si rare de rencontrer des gens qui aient assez d'humilité, assez de franchise pour avouer leurs vices, et surtout assez de caractère pour s'en corriger !

Robert HUYENNE.

LETTRES D'UNE DOUAIRIÈRE

Et moi aussi, je veux, à mon tour, parler de M^{me} Dufaure, qui fut une femme forte dans le sens chrétien et vraiment français. Étrangère à toutes les petites vanités puériles que caressent avec tant de bonheur celles que la fortune se plaît à porter au pinacle, mais en revanche toujours la première à servir la charité, — enfin, pleine de courage et d'abnégation, de désintéressement et de cœur, elle a su honorer encore le nom si honorable qu'elle portait : aussi tous ceux qui l'ont approchée n'oublieront-ils jamais cette femme qui fut l'ange gardien de son foyer domestique, dont la vie tout entière fut vouée à sa famille et à la charité.

Du reste, l'opinion de tous a été la même sur ce point, et moi qui l'ai connue depuis sa naissance, — me trouvant sa très-proche parente, puisque son père était le frère de ma mère, — je peux affirmer que jamais l'opinion publique n'a prononcé un jugement plus vrai.

Par exemple, sur quoi les uns et les autres ont un peu parlé à l'aveuglette, c'est sur son âge et sur le rôle qu'on a fait jouer à son père lors de l'expédition d'Égypte, les vieillissant ainsi l'un et l'autre comme à plaisir. Madame Dufaure, à qui l'on a largement donné plus que la soixantaine, n'avait pas encore cinquante-huit ans, puisqu'elle était née au mois de juin 1820, et son père ne pouvait pas figurer dans l'illustre pléiade des savants qui entouraient le général Bonaparte, n'ayant alors que quinze ans à peine révolus, ainsi que le prouve cette aventure historique que je lui ai entendu raconter bien des fois.

Son père, Pierre Jaubert, qui faisait partie du parlement d'Aix, étant demeuré fidèle serviteur du roi, fut obligé de se cacher lors de la grande Révolution. Ses biens avaient été saisis, et comme il lui avait été impossible d'émigrer, étant père de nombreux enfants, il vint se fixer à Paris, se croyant là plus en sûreté que dans une petite ville où il était connu de tout le monde.

Mais, à Paris comme à Aix, il fallait vivre : le grave magistrat se fit donc le commis d'un cordonnier, tandis que son fils aîné, le petit Amédée, entra comme apprenti chez un imprimeur ; il avait à cette époque une douzaine d'années.

C'était un garçon délicat, sérieux, réfléchi, aimant l'étude plus que le plaisir : aussi n'avait-il rien trouvé de mieux, pour employer ses récréations, au lieu de jouer avec les enfants de son âge, que d'aller chaque jour occuper ses heures de loisir à la Bibliothèque nationale, afin de chercher à suppléer par la lecture à l'éducation qui lui manquait.

Un jour vint où M. Venture fit à cette même bibliothèque un

cours de langue turque et arabe, et le petit apprenti imprimeur devint un de ses auditeurs les plus assidus. Assis, bouche béante, pendant le peu de temps qu'il avait de libre, il dévorait les paroles du maître et laissait lire dans ses yeux le plus profond regret quand l'instant arrivait de quitter l'étude pour retourner au travail manuel auquel il était astreint. Mais il eut bien un autre sujet de désespoir, le pauvre-petit Amédée!... M. Venture, qui avait distingué au milieu de ses élèves cet enfant attentif et studieux, le prit un matin par le bras, lors de son arrivée à la Bibliothèque, et l'attirant vers lui, l'embrassa paternellement sur le front en lui disant d'une voix affectueuse :

— Ce sont mes adieux que je te fais, mon enfant, car nous allons nous quitter; je cesse mes leçons et pars pour l'Égypte.

— Eh bien, monsieur, emmenez-moi en Égypte avec vous, exclama le petit Jaubert avec résolution, pendant que ses grands yeux se remplissaient de larmes.

— Et pourquoi faire, mon ami? dit le professeur en laissant échapper un sourire.

— Pour faire ce que vous voudrez, monsieur, répliqua l'enfant, car je ne veux pas vous quitter, et si vous en emmenez d'autres...

— Oui, certes, j'en emmène d'autres, interrompit M. Venture toujours en souriant; mais ceux-là ne sont pas pour rester avec moi : ils sont grands, ils sont instruits, ils connaissent bien la langue arabe; aussi je les place comme interprètes près des généraux, tandis que je vais occuper moi-même cette place près du commandant en chef. Tu vois bien que je ne peux rien pour toi, mon pauvre petit!

L'enfant parut réfléchir un instant avec une profonde attention, puis relevant vivement la tête :

— C'est égal, monsieur, je vous suivrai tout de même, fit-il d'un air plus résolu encore.

Puis laissant échapper de grosses larmes, en joignant les mains :

— Oh! emmenez-moi, emmenez-moi, je vous en conjure! Je serai votre domestique, si vous le voulez, car je mourrai de chagrin si vous me laissez ici!

Cette fois, le bon M. Venture fut vaincu, et disant à l'enfant d'aller en demander la permission à ses parents, il lui promit de l'emmener comme son secrétaire. Ce qui fut fait ainsi qu'il avait été dit, car peu de temps après, le jeune Amédée débarquait à Alexandrie à la suite de son protecteur.

La Providence, qui l'avait pris par la main pour le conduire ainsi, ne l'abandonna pas en si beau chemin. Peu de temps après, devant Saint-Jean d'Acre, M. Venture fut tué. Dans le même moment, on apportait au général Bonaparte une lettre qui venait d'être saisie sur un espion, lettre que, par la qualité de l'individu qui la portait, on jugeait devoir être d'une très-grande importance. Aussi le général donna-t-il l'ordre de lui envoyer Venture sur-le-champ et resta-t-il consterné quand on lui apprit la mort de cet homme de cœur et de bien.

— Mais n'y a-t-il donc pas un autre interprète au camp? demanda-t-il avec inquiétude, en tournant convulsivement entre ses mains ce papier indéchiffrable qu'il lui importait tant de connaître.

Il lui fut répondu qu'on n'en connaissait aucun, tous les élèves du maître ayant été attachés aux généraux commandant les différents corps de l'armée.

— Comment! il n'y a personne au camp qui sache, mal ou bien, l'arabe? s'écria le général en frappant la terre du pied avec colère.

— Personne, mon général, ou à peu près, fit un ami du défunt; car le pauvre Venture n'avait gardé avec lui qu'un enfant qui n'en est encore qu'à l'a, b, c, de la langue : c'est vous dire qu'il ne peut vous être bon à rien.

— Peut-être! exclama Bonaparte, en se rattachant au brin d'herbe comme l'homme qui est sur le point de se noyer. Qu'on

aille donc me chercher cet enfant, et, Dieu aidant, je sortirai peut-être de peine.

Il fut obéi sur-le-champ, et quelques instants après, le petit Amédée Jaubert, tout tremblant, paraissait devant lui.

— Sais-tu l'arabe? lui demanda brusquement le général en jetant un regard de pitié sur cet être pâle et chétif dont l'aspect, ne lui inspirant plus aucune confiance, avait laissé le dépit s'envahir à nouveau.

En entendant ces paroles brèves, prononcées d'un ton sec et dur, le pauvre enfant resta tout interdit et balbutia au lieu de répondre.

— Voyons! je ne suis pas un ogre! reprit plus doucement Bonaparte en se rendant compte de l'effet qu'il produisait. Réponds-moi oui ou non.

— Eh bien, oui, mon général! fit alors résolument le petit secrétaire, dont le cœur battait à rompre sa poitrine, et qui cependant paya d'audace.

— Ah! tu sais l'arabe? reprit le commandant en chef, cette fois avec un sourire, car l'éclair d'intelligence qui venait de briller dans le regard de l'enfant lui donnait l'espoir que sa confiance serait bien placée. Eh bien! prends cette lettre; elle est écrite en arabe, tu vois; tu vas me la traduire... Pas à l'instant... je te donne vingt-quatre heures pour ton travail. Voilà aussi ma montre (et le général mit sa montre dans la main d'Amédée) : demain, à pareille heure, apporte-moi la traduction... Si elle est bien faite, la montre est pour toi et je te garde avec moi; mais si elle est mauvaise, je te fais fouetter et chasser du camp. Va!...

Et le pauvre enfant s'en alla, en effet, mais bien inquiet et bien contrit. Aussi Dieu sait quel courage et quel acharnement il mit à son travail, qui, du reste, réussit à miracle; car, le lendemain, le général lisait la lettre, embrassait l'enfant en lui donnant sa montre et l'attachait à sa personne.

Voilà donc quel fut le début dans la vie du père de M^{me} Dufaure, qui, partant de là, parcourut une belle et honorable carrière. Il fut professeur au Collège de France, membre de l'Institut, plusieurs fois ambassadeur, et mourut pair de France, sous Louis-Philippe. Mais, malgré sa brillante fortune, jamais la montre du général Bonaparte ne fut remplacée dans son gousset par un bijou plus brillant; il la regardait comme un talisman et comme un souvenir du cœur. C'est vous dire encore que, malgré tous les événements auxquels il assista, il demeura toujours fidèle à la mémoire de celui qui avait été son bienfaiteur.

Comtesse de BASSANVILLE.

REVUE DES MAGASINS

Dernièrement nous avons donné à nos lectrices un aperçu des nouveaux costumes de la *Scabieuse* (10, rue de la Paix). Aujourd'hui nous comptons leur parler confections et modes.

Nous remarquons d'abord un mantelet à manches d'une heureuse tournure; il est en sicilienne, avec coutures cintrées derrière. Une jolie passementerie au crochet, perlée de jais fin et bordée de dentelle, dessine sur le dos trois lignes qui viennent se réunir à la taille. Même garniture sur tous les bords, surmontant deux volants de dentelle avec frange de jais. Le vêtement est fermé par un flot de ruban.

Le châle dolman de la *Scabieuse* est d'un grand caractère. Tout en cachemire de l'Inde authentique, il est garni d'une riche passementerie à pendeloques satinées faisant effilé; fraise de dentelle dans le haut et coquillé sur le milieu devant.

La confection légère, — mantelets, écharpes, visites, — est des mieux réussies à la *Scabieuse*, qui n'emploie que des coupeurs d'un mérite réel et des ouvrières intelligentes. Signalons en première ligne les modèles garnis de marabout de dentelle ruchée; nos lectrices se feront une idée de cette garniture, qui est l'idéal du froufrou et du genre mousseux, quand nous leur aurons dit qu'elle comporte jusqu'à 400 mètres de dentelle.

Les chapeaux de la *Scabieuse* se font toujours remarquer par leur tournure de bonne compagnie; une grande simplicité d'ornement, qui n'exclut pas l'élégance, voilà leur éloge en deux mots.

— Nos lectrices ont pu se convaincre, par les renseignements que nous leur avons déjà fournis sur les *Galleries de Choiseul*, que cette maison est des mieux approvisionnées pour tout ce qui concerne la garniture de costumes et confections. Nous avons cité assez de beaux modèles pour qu'on sache bien que l'on trouve rue Neuve-des-Petits-Champs, 36, en fait de passementerie, franges, broderies, etc., la plus haute nouveauté qui se fasse, et cela dans tous les genres désirables. Nous ajouterons, aujourd'hui, que cette maison possède également, en fournitures de modes, tout ce qui se fait en dehors des plumes et des fleurs.

Citons tout d'abord un beau choix de ruban, — de celui qui s'emploie le plus, c'est-à-dire faille et satin, moire et satin, — dans toutes les largeurs, depuis le plus étroit jusqu'au n° 100, qui est le plus large. Puis, allant avec le ruban, voici une grande variété de gazes vaporeuses, au nombre desquelles nous trouvons une nouvelle venue, la gaze *Dona Maria*; sa largeur est de 40 cent., et sur le bord se trouve un large ruban de satin ombré qui forme lisière : c'est charmant.

On trouve également aux *Galleries de Choiseul*, au comptoir des tulles et dentelles, beaucoup de variété et de dispositions : des tulles frangés de muguet de couleur en soie floche, avec ou sans mélange d'or; des tulles pour voilette, mouchetés, de toute dimension, en chenille; enfin, tout ce qui se fait de plus nouveau en ruches et plissés de crêpe lisse pour robes, de tulle uni ou à bordure lamée d'or ou d'argent pour chapeaux, etc.

Avant de quitter cette maison, indiquons le succès qui s'attache au gland aiguillette en cordonnnet, jais et torsadé de cordelière : c'est tout nouveau. Et puisque nous avons abordé la passementerie, mentionnons un modèle très-réussi : la guirlande de trèfle en cordonnnet, jais et fil d'or.

— VISITE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE. — Quand on parcourt les galeries de la classe 37, on est frappé par la vue d'un corset d'or admirable : c'est l'une des merveilles du groupe 4, et il appartient à l'exposition particulière de M. DE PLUMENT. Ce beau modèle est le point de mire de tous les regards. Il est en tissu d'or fin (exclusivement fabriqué pour la maison) et aussi souple que la soie; le bas est entouré d'une frange d'or, et le haut garni d'une dentelle montante avec frange, le tout en or; enfin, une cordelière d'or vient augmenter la richesse de cet ensemble en formant un nœud sur le milieu avec glands flottants.

M. de Plument ne s'en est pas tenu là naturellement, et quoiqu'il n'ait pas eu toute la place nécessaire pour exhiber les tournures et les jupons de sa maison, il a pu néanmoins placer dans sa vitrine ses différents modèles de corsets. On y peut voir toute une collection de corsets *Sultane*, avec ou sans ceinture *Jeanne d'Arc*, en suivant les divers degrés de l'élégance, depuis le simple corset de coutil à 35 fr. jusqu'à ceux de soie. La réunion des couleurs est vraiment chatoyante à l'œil : caroubier, tilleul, rose, bleu, blanc et noir, celui-ci à piqûres et franges d'or.

Le corset *cuirasse Jeanne d'Arc* (breveté) se fait remarquer par sa coupe exceptionnelle : aussi l'examine-t-on curieusement. La partie des hanches est échancrée et divisée en deux parties croisées, qui donnent au corps une grande facilité de mouvement. Le corset de repos et le corset baigné de mer complètent la série des modèles exposés par la maison de Plument. On a, de cette façon, sous les yeux, la preuve matérielle des progrès de toute sorte que cette maison a fait faire à son industrie.

En allant rue Vivienne, 33, on verra les jupons et tournares qui n'ont pu avoir, faute de place, les honneurs du palais du Champ de Mars.

SPÉCIALITÉS

Mieux vaut ne jamais voyager, si l'on ne s'entoure de tout le confortable possible. Pour une femme, les éléments qui servent à entretenir la santé et la beauté doivent tenir une place importante dans cet ordre d'idées. Pour n'en citer qu'un, le *Lait antéphélique* de CANDÈS ne doit jamais être oublié; à quel résultat arriveraient-elles, s'il venait à leur manquer? D'un teint blanc et délicat qu'on est habitué à leur voir, il ne resterait qu'un teint souvent flétri par la fatigue ou les influences atmosphériques.

Deux flacons ne constituent pas un excès de précaution; nous sommes pour les mesures sages et les réserves en cas d'accidents. D'ailleurs, ce *Lait antéphélique* ne doit pas être considéré comme une eau de toilette ordinaire, un cosmétique pur et simple; il mérite de figurer parmi les produits pharmaceutiques, puisqu'il est employé comme moyen curateur pour détruire les éphélides, le masque de grossesse et toutes les altérations de la peau.

Prix : 5 fr. le flacon, au dépôt général (boulevard Saint-Denis, 26), c'est-à-dire chez M. Candès lui-même.

— La mode éphémère peut créer des succès, mais ils sont toujours passagers. Seule, la science établit et maintient ses légitimes réputations. C'est en raison de cette vérité qu'on a vu la *Crème Simon* gagner chaque jour du terrain et s'installer définitivement sur les toilettes de toutes les femmes désireuses de conserver leur beauté et leur fraîcheur.

La *Crème Simon* est une création scientifique, qui a pour base la glycérine; il n'entre aucun corps gras dans sa préparation; aussi ne se décompose-t-elle jamais, ce qui lui permet de supporter les plus longs voyages. L'usage journalier de ce talisman de beauté rend la peau parfumée, la preserve des rides, du hâle, des gerçures.

La *Poudre Figaro*, qui en est le complément, ajoute beaucoup à son efficacité.

Ces excellents produits, admis à l'Exposition, se trouvent dans les principales parfumeries et pharmacies. — Pour l'achat en gros, s'adresser rue de Provence, 36, à Paris.

M. P.A.

CORRESPONDANCE

— M^{me} B. DE S..., à D...

Le jeune garçon de dix ans peut sans ridicule porter le costume de velours par un jour sombre d'été; mais le drap léger est plus de saison. — Tout ce qui est broderie est de mode (le tulle noir brodé, comme le reste), mais coûte relativement cher. — La couturière dont vous me parlez travaille fort bien; on peut s'adresser à elle en toute confiance.

— M^{lle} MARIE H..., à CAUDEBEC.

Il n'est plus question de perles « clair de lune »; le jais règne maintenant sans partage dans les modes. La perle beige et la perle mastic doivent être comprises dans l'enseignement général.

— M^{me} D... T..., à MEAUX.

Un flot se fait plutôt avec un ruban étroit, et c'est plus dans le goût du jour, pour nœud de cravate, qu'un large ruban.

PANORAMA DES MODES

POUR LA

SAISON DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 1878

Le succès toujours croissant qui continue d'accueillir à chaque saison la publication de notre **Panorama des modes** est un trop précieux encouragement pour que nous n'y répondions pas de notre mieux. Nous avons donc pris, cette année encore, toutes les mesures nécessaires afin d'arriver à faire paraître dès le début de la saison notre **Panorama des modes de printemps et d'été**, et nous nous empressons d'informer nos lectrices que ce NOUVEAU PANORAMA est maintenant à leur disposition.

Ainsi que nous l'avons fait précédemment, nous leur offrons à titre de **Prime** presque gratuite, — vu la modicité du prix auquel nous sommes parvenus à l'établir, — une MAGNIFIQUE PLANCHE DE MODES COLORIÉE, tirée sur beau papier et de format exceptionnel. Cette planche comprend quatorze figurines plus grandes que celles de nos gravures ordinaires, représentant un ensemble de quatorze toilettes absolument inédites, aussi élégantes que variées et d'une exécution irréprochable.

Pour que notre **Prime** leur soit adressée dès son apparition, sans retard et *franco*, — roulée sur un bâtonnet afin d'éviter qu'elle arrive en mauvais état, — il suffit que nos lectrices nous en fassent la demande en y joignant la somme de **trois francs** en timbres-poste ou en un bon de poste au nom de MM. AD. GOUBAUD et FILS, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

AD. G. ET FILS.

ROUVENAT (*) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS.

Paris, 6, rue d'Hauteville.

Ad. GOUBAUD et FILS, propriétaires-gérants